

FICHE N°4

ÉLABORER UNE DECISION

PROBLÉMATIQUE

Dans la vie de tous les jours, nous prenons des décisions en permanence. La prise de décision se complique notamment dans nos activités car elle implique la responsabilité et la crédibilité de l'ensemble de l'organisation.

Selon le principe de délégation, les décisions prises ainsi ne peuvent en aucun cas être contradictoires avec les orientations politiques de l'organisation. Elles ne peuvent concerner que la mise en œuvre des décisions prises en congrès ou la déclinaison ou l'adaptation des orientations en fonction de l'évolution de la situation économique, politique et sociale, ...

OBJECTIF DE LA FICHE

Cette fiche a pour objectif de vous permettre de mettre en œuvre des pratiques collectives d'élaboration de décision efficaces et d'en éviter les écueils.

APPORTS

Pratique participative dans l'élaboration des décisions

- 1) Collecter les informations : l'écoute, le recueil du point de vue, les souhaits...
- 2) Analyser : compréhension collective de la réalité et du contexte, mesurer les enjeux
- 3) Décider : il faut valider au préalable la concordance avec les orientations politiques de l'organisation, s'assurer que la décision est prise par le bon militant en fonction de ses mandats dans l'entreprise ou l'organisation.

Toute décision se prend dans un contexte, à un moment donné et est liée à d'autres décisions prises par d'autres instances. Une décision prise par une section syndicale d'entreprise (SSE) est liée aux autres SSE du syndicat, du groupe dont elle fait partie, de sa branche, de la politique fédérale et confédérale. Il s'agit moins de règles strictes que de pratiques participatives.

Écueils à éviter

- **La précipitation.** Elle gomme le travail préparatoire et peut nous amener à prendre de mauvaises décisions, dont certaines sont définitives. Cette situation met à la fois l'organisation en difficulté et les militants en posture inconfortable.
- **La lenteur.** Elle conduit à l'immobilisme et à aucune prise de décision. Si une décision ne se prend pas ou ne peut pas être prise, on peut faire appel à un appui politique ou technique (syndicat, fédération, médiateur, ...) selon la problématique.

Conséquences de la décision

- Décider, c'est faire un choix.
- Décider est un acte réfléchi.
- Décider engage l'avenir et a des conséquences dans le temps.
- Une décision s'assume par des militants responsables.

CE QU'IL FAUT RETENIR : LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- La qualité de la décision dépend de la qualité de sa préparation.
- L'adhésion à la décision dépend de la participation à son élaboration.
- Il appartient aux responsables d'expliquer, d'appliquer et faire appliquer la décision quelle qu'ait été leur position personnelle au cours des débats.